

(N° 85.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MAI 1844.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur Eugène Black, capitaine au 9^e régiment de ligne.

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentans, le sieur Eugène Black demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Cherbourg le 31 août 1804; il fut en 1822 admis à l'école militaire de St.-Cyr, et entra ensuite comme officier dans un régiment de ligne au service de France; ayant obtenu sa démission le 14 novembre 1830, il vint offrir ses services en Belgique; il prit rang d'abord parmi les volontaires, fut ensuite nommé lieutenant dans un régiment de ligne, et est aujourd'hui capitaine de première classe. Les autorités consultées le jugent digne de la faveur qu'il sollicite; sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentans par 38 suffrages contre 11.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.